



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### PSYCHOLOGUES : Non à la confusion

Nous abordons une période difficile provoquée par une politique (pacte de responsabilité, loi de santé ...) qui fait croître la confusion dans les propositions de mobilisation et ne permet plus de comprendre l'objectif poursuivi.

Pour la CGT l'objectif est l'obtention d'**un salaire en adéquation avec la formation**. Les pouvoirs publics doivent ainsi témoigner et reconnaître la place du **soin psychique** et de la **psychologie dans le service public**. Sans cette reconnaissance salariale il n'y aura pas de reconnaissance de la place des psychologues et de la psychologie dans les hôpitaux publics dont la mission est de soigner toutes les personnes qui se présentent quelle que soit leur origine.

Dès décembre 2012, le Collectif psychologues de l'UFMICT-CGT a lancé une mobilisation auprès des organisations syndicales et de l'ensemble de la profession pour demander **l'ouverture de négociations pour une revalorisation salariale** et dénoncer l'extrême précarisation de la profession.

Après plusieurs journées de rassemblement en région et au niveau national, nous avons été rejoints par plusieurs organisations syndicales pour réussir la **manifestation du 19 juin à Paris**, magnifique, avec près d'un millier de participants.

**La politique gouvernementale totalement sourde à la dégradation des services publics**, des conditions de travail et de vie des français poursuit malgré tout sa politique d'amputation budgétaire de l'hôpital public et d'attaque de la sécurité sociale qui porte les valeurs de solidarité entre les générations et d'égalité d'accès aux soins !!

Depuis la réussite de la mobilisation de janvier 2011 lancée par notre collectif psychologues de l'UFMICT-CGT qui a permis entre autre la réécriture du décret psychothérapeute et la fonction FIR pour les contractuels de la FPH... les négociations à la DGOS se sont toujours déroulées avec les organisations syndicales représentatives issues des **élections professionnelles dont la prochaine échéance a lieu le 4 décembre** de cette année.

Lors de la rencontre à la DGOS le 19 juin, une demande a de nouveau été faite d'élargir à des organisations autres que celles du Conseil Supérieur de la Fonction Publique. Cette question a été traitée au cours de la réunion à la DGOS du comité de suivi du 10 juillet. La représentante de la DGOS a rejeté cette demande d'élargir aux organisations syndicales professionnelles non représentatives. L'ensemble des **organisations syndicales présentes à cette séance s'est prononcé de la même manière dans le respect du cadre légal de négociation**.

Le collectif psychologues de l'UFMICT-CGT réaffirme l'objectif de l'intersyndicale du 1<sup>er</sup> octobre 2014, tout en précisant les positions de chacun : il s'agit de compléter la plateforme revendicative et consolider le mouvement pour la revalorisation salariale, la lutte contre l'emploi précaire, la reconnaissance de la dimension psychologique dans le service public ainsi que la gratification des stages pour les étudiants.

Dans la volonté de faire converger les luttes  
**Mobilisation 16 octobre 2014 pour la défense de la Sécurité Sociale**

Montreuil, le 25 septembre 2014